

## Octobre 2014

- ✓ Le mot du Maire
- Calendrier
- ✓ Manifestations
- ✓ Agglomération
- ✓ CCAS
- Associations
- ✓ Décisions du Conseil
- Informations pratiques

#### Mairie

#### Permanences

Mardi de 14h à 18h Samedi de 9h à 11h

Tél: 02 37 41 93 39 Fax: 02 37 62 35 67

#### Courriel:

boncourt28.mairie@gmail.com

#### Site internet:

www.boncourt-28.fr

#### Gîte communal

<u>Site internet</u> gitecommunal-boncourt.com

**Contact** 

02 37 41 93 39 gite.boncourt@gmail.com



## Le mot du Maire



Permettez moi d'axer ce « petit mot » sur le gîte qui fut un projet ambitieux pour notre petite commune et qui est d'ores et déjà devenu un atout touristique supplémentaire.

Notre première saison estivale est une réussite : Sur les 10 premiers mois d'exploitation ont été réalisées 12 locations de pack (location de la salle et du gîte groupé), 12 locations de la salle des fêtes seule. Et plus de 600 nuitées.

Comment ne pas être satisfaits, puisque nous avons fait mieux que les prévisions établies au départ par le comité départemental du tourisme (estimations qui nous avaient confortés dans la décision de la création du gîte).

Je tiens à remercier tout particulièrement notre responsable du gîte, Amélie, toujours souriante et disponible, mais une telle activité (intendance des chambres surtout) n'a été possible, principalement au cœur de la saison estivale, que grâce à l'aide des bénévoles.

Notre gîte doit continuer à se développer, à se faire connaître dans la région et bien au delà. Pour cela le nouveau site internet de Boncourt intègre toutes les informations concernant les activités et manifestations de la commune, et consacre une rubrique très complète au gîte.

Que tous ceux qui participent ainsi à la vie de notre village soient ici remerciés pour l'énergie qu'ils dépensent.

Jean Claude DELANOË

## Calendrier

- 11 novembre 2014 : cérémonie au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur,
- 13 décembre 2014 : repas des anciens,
- 14 décembre 2014 : noël des enfants,
- 10 janvier 2015 : vœux du maire.

# Manifestations

#### "Vivre à Boncourt"

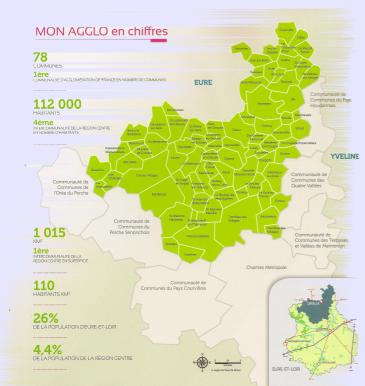
- 25 octobre 2014 : Marche nocturne
- 26 octobre 2014 : Halloween + chasse aux trésors
- 22 novembre 2014 : Soirée Beaujolais
- 07 décembre 2014 : Foire aux jouets

Assemblée générale : vendredi 16 janvier à 20h

à la mairie

renseignements: 06 19 27 19 35

### L'agglomération du pays de Dreux : un nouvel espace administratif



Dans le numéro 2 du Boncourt Infos de janvier 2013, nous annoncions la création de la nouvelle Agglomération du Pays de Dreux. Elle a été crée au 1er janvier 2014 sur les bases annoncées.

Boncourt dispose d'un siège au **conseil communautaire**. Les élus pour vous y représenter sont Françoise Grupper-Gerset titulaire, et Michel Blanc suppléant.

Le Conseil communautaire a élu son Président, Gérard Hamel maire de Dreux, 15 Vice-présidents et 10 membres qui, ensemble, forment le **Bureau**.

Le bureau se réunit une fois par trimestre et chaque fois que nécessaire. Il propose la politique communautaire, il prépare et exécute les délibérations du Conseil Communautaire, il représente l'Agglo du Pays de Dreux dans tous les actes de la vie civile et judiciaire, il est responsable de l'ensemble des services chargés de mettre en application les décisions du Conseil Communautaire.

l'Agglo du Pays de Dreux s'est dotée d'un **Conseil des Maires** qui réunit les 78 maires et délibère selon le principe « un maire = une voix ». Ils recherchent ensemble le plus large consensus sur les orientations

de la politique intercommunale et garantissent l'équilibre entre les différents territoires.

Les vice-présidents et les membres du Bureau ont chacun reçu une délégation sur un thème déterminé. Ils animent les commissions crées par décision du conseil communautaire qui travaillent dans les domaines qui relèvent des compétences de l'Agglo : développement économique, l'environnement (déchets et eau), transports, services à l'enfance et la famille, grands équipements culturels et du tourisme.

Jean-Claude Delanoë est présent dans les commissions « eau et assainissement » et « tourisme », Françoise Grupper-Gerset dans les commissions « développement économique et cohésion sociale » et « aménagement et équilibre du territoire ». Le travail des commissions est de préparer les propositions soumises au Conseil Communautaire. Les élus ont une voix délibératives, mais tous les conseillers municipaux peuvent participer aux travaux à titre consultatif.

UN BUDGET GLOBAL DE PRES DE 150 MILLIONS D'EUROS: Ce premier budget, voté en début d'année, a été constitué en agrégeant les projets de budget des six communautés de communes mères et de la commune d'Ormoy. Il se compose d'un budget principal de 82 millions d'euros (dont 12,6 millions consacrés à l'aménagement du territoire au développement économique, au déploiement du très haut-débit, à l'enfance jeunesse et aux équipements sportifs...) auquel s'ajoutent 12 budgets annexes, près de 67,5 millions d'euros, qui complètent les moyens de la nouvelle agglomération pour certains équipements et l'exercice de nombreux domaines de compétences (Atelier à Spectacles, tourisme, assainissement, eau, centre de tri...).

#### **CCAS**: évolution

Les restrictions budgétaires d'une part, l'analyse des pyramides d'age tant chez les jeunes que chez les anciens d'autre part, ont amené le CCAS à adapter ses dotations :

- L'âge minimum pour le repas des anciens est relevé : dorénavant, seules les personnes âgées de 70 ans et plus sont invitées au repas de fin d'année. Néanmoins, les personnes entre 65 et 69 ans se verront offrir le repas à hauteur de 50 %.
- La limite d'âge, pour les cadeaux de Noël, est maintenue à 10 ans : chaque enfant recevra un cadeau selon le sexe et la tranche d'âge (0-2; 3-5; 6-7; 8-10). La distribution se fera le dimanche 14 décembre 2014 à partir de16h. En cas d'empêchement majeur et à condition de prévenir, il sera possible de venir le récupérer à la mairie jusqu'au 10 janvier 2015.

Attention : En cas de non-retrait des cadeaux, les familles concernées seront retirées définitivement de la liste des bénéficiaires.

#### Un Boncourt de France en deuil

La rencontre des six "Boncourt de France" qui devait se tenir à Boncourt dans la Meurthe et Moselle (54) les 6 et 7 septembre a été annulée fin août.

Le Maire, Claude André, est décédé brutalement d'une piqure de guêpe le 19 août. Nos pensées vont à sa famille.

Nous étions une vingtaine de Boncourtois inscrits pour cette 8ème édition, nous reprendrons ces rencontres amicales l'année prochaine, toujours le second week-end de septembre.



#### Rencontre-découverte du site de la vallée des cailles



Jean Claude Delanoë a accueilli en mairie, le lundi 2 juin 2014, les représentants du conseil général de la région ainsi que les représentants de la commission agriculture et environnement.

Autour d'un café de bienvenue, les différents orateurs ont rappelé la politique de gestion de la vallée des cailles depuis 2002.

Grâce à l'entretien, par le Conservatoire d'espaces naturels de la Région Centre, des 8 hectares de pelouses et de boisements, les orchidées et la faune remarquables du site sont revenues.

Des suivis réguliers permettent de connaître les impacts de cette gestion sur la composition floristique des milieux.



Une visite commentée sur le site a permis de voir concrètement la démarche et les opérations d'entretien, de constater les enjeux écologiques et de décider des aménagements et actions à venir.

Le lendemain, des collégiens du collège Maurice de Vlaminck de Brezolles sont venus dans la vallée des cailles dans le cadre d'un projet pédagogique. Ils auront à proposer des moyens de gestion de sites avec des pelouses sèches comme celle qu'ils ont visitées.

#### Nouveau : un club de tir à l'arc à Boncourt

Le "Cercle des nouveaux archers" offre une pratique familiale, ludique et compétitive du tir à l'arc.

Le club est spécialisé dans les disciplines extérieures : tir nature ou 3D.

Les 7 fondateurs (dont un habite Boncourt) ont tous une bonne expérience, certains sont compétiteurs et possèdent des titres départementaux.

Les entraînements ont lieu le samedi matin de 10 à 12 heures et le mercredi après-midi de 17 à 19 heures. Selon la luminosité les horaires peuvent être aménagés. Si besoin, des séances de rattrapage seront organisées le samedi en début d'après-midi.

La direction du club est organisée autour d'une présidente et d'un secrétaire général, que vous pouvez contacter :

Isabelle: 02 37 82 02 43Alain: 06 95 93 05 19

Vous êtes invités à venir nombreux à l'assemblée générale, le 31 janvier 2015 à 14h30 à la mairie.



#### Les Cyclos de Boncourt

Une section VTT est créée. Cette nouvelle section souhaite organiser des sorties conviviales, sans aucune notion de compétition.

Les distances varient de 30 à 40 km. Casque obligatoire.

Départ chaque dimanche à 9h00, place de l'église.

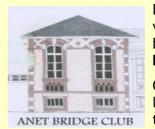
Renseignements: 06 75 26 25 22

Licence FFCT : 55 €/an (01/10/2014 au 31/12/2015) Assemblée générale : le 22/11/2014 à 18h00 à la

Président: Laurent Alcouffe: 02 36 30 08 11

cyclosdeboncourt@hotmail.fr

#### Musclez votre esprit



Débutant ou confirmé, venez vous initier ou pratiquer le bridge au sein du club de bridge d'Anet.

Quel que soit votre niveau, le club vous accueille en toute convivialité:

Tournois 3 fois par semaine

Formation d'octobre à juillet

Renseignements: anetbridgeclub.free.fr

Nicolas Poidatz: 02 37 41 98 80

## www.boncourt-28.fr

Voici le site internet de notre village, ouvert depuis juin dernier, à mettre dans vos "favoris"... Il a été créé à la demande du Conseil Municipal pour répondre à plusieurs objectifs :



- Donner, aux résidents de Boncourt, un accès facile à des informations utiles pour la vie quotidienne telles que: transports scolaires, horaires mairie, ordures ménagères, déchetteries, urbanisme etc.....
- Conseiller sur les démarches administratives qui accompagnent la vie civique et qui relèvent de la mairie,
- Informer les Boncourtois sur l'administration de leur commune.
- Participer activement à la commercialisation du gîte et de la salle communale en se faisant connaître sur la toile, en donnant des informations pratiques sur les services offerts et les modalités de réservations,
- Informer sur les diverses activités culturelles et sportives que propose notre région.

Ce site, au service de ses usagers, conçu pour être évolutif, est sous la responsabilité de la Commission Communication. Toute proposition pour enrichissement ou correction sera la bienvenue (par mail à : <a href="mailto:boncourt28.mairie@gmail.com">boncourt28.mairie@gmail.com</a>). N'hésitez pas à le feuilleter......

#### D'un conseil municipal à l'autre... les points à retenir

- mars et avril: les séances avaient pour ordre du jour la composition des commissions et syndicats et l'élaboration du budget (voir le Boncourt Infos n° 5 du mois d'avril),
- juin: Lancement de la procédure de remplacement du POS (Plan d'occupation des Sols) par un PLU (Plan Local d'Urbanisme) assorti d'une AVAP (aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine). L' AVAP a pour but de protéger un certain nombre de secteurs naturels. Cette procédure, même si elle débute fin 2014 avec la consultation de cabinets spécialisés, durera au moins deux ans et s'imbrique dans le SCOT (schéma de cohérence territorial) lancé en septembre par l'Agglo du Pays de Dreux.
  - Vente de deux lots de peupliers au Gué Pélerin et au Mottey.
- Septembre : Décision d'une nouvelle politique d'aide aux familles pour financer les voyages de maternelle et de primaire. Dorénavant, l'aide sera fonction du quotient familial.
  - Lancement d'une étude pour réduire l'éclairage public pendant la nuit. Les factures d'électricité ont beaucoup augmenté et dans le cadre de recherches d'économies, ce poste important de dépense, qui s'inscrit dans le débat sur le réchauffement planétaire, mérite une analyse.
  - Octroi d'une subvention par le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) pour entreprendre en 2015 les travaux d'accessibilité à la mairie. Nous serons ainsi dans les délais préconisés par la loi.

Nota: Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables dans leur intégralité sur notre site internet: <a href="https://www.boncourt-28.fr">www.boncourt-28.fr</a>, rubrique "Mairie", sous rubrique "Administration", puis clic sur les icônes bleues



### Du compost offert

L'Agglo du Pays de Dreux propose aux communes de récupérer gratuitement du compost pour leurs propres besoins, il est à disposition à la déchetterie de Dreux, située ZI Nord, rue Notre Dame de la Ronde.

Si vous êtes intéressés, manifestez vous en mairie.



#### Distribution des nouveaux bacs aux résidences secondaires

La dotation des nouveaux containers est assurée en régie par l'Agglo du Pays de Dreux.

Pour être dotés, les résidents secondaires doivent contacter le service déchets de la facon suivante ;

- Standard: 02 37 64 82 00 (taper 2 pour les déchets)
- Mail: dechets@dreux-agglomeration.fr
- Site web : <u>www.dreux-agglomeration.fr</u> ,Rubrique Accueil > Déchets > Gestion des déchets > Vos demandes et le formulaire "Demande de dotation en contenant Particulier"

Lors de ce contact, il est important que toutes les informations suivantes soient données pour ajuster et faciliter la dotation :

- Nom, prénom, adresse,
- Commune,
- Numéro de téléphone,
- Nombre de personnes au foyer,
- Jours de présence ou possibilité de remettre les bacs à un voisin.